

Nom de la pratique:

## Cours en ligne sur la lutte contre la fraude et la corruption

Pays:

Lettonie

Catégorie de la pratique:

- Formation



Contact:

- École lettone d'administration publique, en coopération avec TI Latvia, Delna et le bureau de prévention et de répression de la corruption (KNAB)
- <https://www.vas.gov.lv/en/>
- [vas@vas.gov.lv](mailto:vas@vas.gov.lv)

### Lutte contre les risques de fraude suivants:

- Conflit d'intérêts
- Contournement ou manipulation des procédures de passation de marchés publics
- Mécanismes de fraude (tels que la fraude fiscale, la contrebande)
- Évasion fiscale
- Corruption, autres risques de corruption et infractions constitutives de corruption
- Collusion
- Liens entre l'économie souterraine et la corruption

### Contexte et objectifs

L'école lettone d'administration publique (LSPA) est le plus grand centre de formation des fonctionnaires et agents de l'administration publique en Lettonie. Conformément au décret n° 389 du conseil des ministres de la République de Lettonie, la LSPA a lancé deux projets financés par le FSE dans le cadre du programme opérationnel «Croissance et emploi». L'un des projets, intitulé «Développement professionnel des ressources humaines dans l'administration publique pour prévenir la corruption et réduire l'économie souterraine» (projet FSEN° 3.4.2.0/15/I/002), vise à former les travailleurs du secteur public à la prévention de la corruption. Le projet a démarré en 2016. Il devrait s'achever pour la fin du mois de juin 2022 et est doté d'un budget de **2 863 077 EUR**<sup>1</sup>.

L'**objectif principal** est de réduire l'économie souterraine et la corruption. La mesure garantit que les travailleurs de l'administration publique bénéficient d'une formation (dont des cours en ligne) et d'un échange d'expériences en matière de compétences spéciales et générales. Depuis 2016, plus de 130 événements nationaux et internationaux (rassemblant 7500 participants) ont été organisés dans le cadre du projet. Les sessions de formation comprenaient un module introductif commun, huit modules principaux (formations à grande échelle en face à face) et des cours spécialisés<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.vas.gov.lv/en/corruption-prevention-and-reduction-of-shadow-economy>

<sup>2</sup> [https://www.vas.gov.lv/en/box/images/Par\\_mums/K%20projekta%20faktu%20lapa\\_2018\\_EN.pdf](https://www.vas.gov.lv/en/box/images/Par_mums/K%20projekta%20faktu%20lapa_2018_EN.pdf)  
[https://www.vas.gov.lv/en/box/images/K\\_Project\\_target%20groups\\_ENG\\_25022020.pdf](https://www.vas.gov.lv/en/box/images/K_Project_target%20groups_ENG_25022020.pdf)

et

## Description de la pratique

Les **cours en ligne** représentent un volet relativement restreint, mais très innovant du projet. Ils visent à fournir des connaissances de base et à promouvoir une compréhension commune de l'économie souterraine et de la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, ainsi que des mesures d'atténuation, grâce à un apprentissage interactif, tant à un niveau introductif qu'à un niveau plus avancé. Les participants peuvent utiliser les plateformes d'apprentissage en ligne où et quand ils veulent, sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur connecté à l'internet.

L'élaboration des cours en ligne est le fruit de consultations avec toutes les institutions concernées: institutions du secteur public, ONG et partenaires sociaux. Cette façon de faire permet de proposer une formation répondant aux besoins réels du public cible. Les cours en ligne sont mis gratuitement à la disposition du public cible (institutions publiques, dont les municipalités). D'autres cours en ligne sont mis à la disposition d'environ **176 000 participants potentiels, parmi lesquels** des agents et des fonctionnaires des institutions budgétaires de l'État (par exemple tous les ministères et institutions subordonnées, les institutions publiques indépendantes) et des municipalités.

**Le premier cours en ligne** mis en œuvre dans le cadre du projet «Réduction de l'économie souterraine» fournit des connaissances de base sur l'économie souterraine et favorise une compréhension commune de ce phénomène et de son atténuation. Le cours en ligne a recours à des outils d'apprentissage interactifs et a été rendu opérationnel au cours de l'été 2019.

**Le deuxième cours en ligne intitulé** «Prévention de la corruption», axé sur la **lutte contre la corruption, la prévention des conflits d'intérêts et les aspects déontologiques**, est en cours d'élaboration et devrait être opérationnel à la fin du mois d'août 2020. Ce cours en ligne se compose de 10 modules en ligne, chacun comportant des sous-thèmes pertinents, pour un total de 8 heures d'apprentissage. Les **modules sont les suivants**: «Qu'est-ce que la corruption?», «Conséquences de la corruption», «Institutions de prévention et de répression de la corruption», «Lutte contre la corruption dans les secteurs public et privé», «Conflit d'intérêts», «Valeurs et éthique dans l'administration publique», «Risques de corruption», «Conditions propices à la corruption et mesures à prendre en cas de corruption» et «Lancement d'alerte». Le dixième module comprend des exercices d'autoévaluation. Bien que le cours soit ouvert à tous les administrateurs publics, le public ciblé est celui des agents/fonctionnaires ayant moins d'un an d'expérience professionnelle.

Le deuxième cours en ligne a été élaboré par la LSPA en coopération avec la branche lettone de Transparency International (Delna). Des experts représentant le bureau de prévention et de répression de la corruption (KNAB) et le centre de politique publique (Providus) ont également participé à la création du contenu. Tout au long du processus d'élaboration du cours en ligne, les représentants de la KNAB ont continué d'en consulter les concepteurs.

### Caractéristiques uniques

- Les cours en ligne sont conçus de manière à être **aussi interactifs que possible**. Seuls les volumes de texte nécessaires apparaissent dans les modules. En conséquence, les cours en ligne optent pour des exercices et activités plus pratiques tels que la pantomime. Le recours à des questions et à des simulations spécifiques à un scénario et le caractère interactif des cours permettent aux utilisateurs d'appliquer leurs nouvelles connaissances de manière réaliste et de s'entraîner à faire des choix dans un environnement sans s'exposer aux risques ou aux jugements. Ce type d'apprentissage fondé sur l'expérience permet aux élèves de tirer des enseignements utiles à la fois de leurs réussites et de leurs échecs, qui conduisent généralement à une meilleure prise de décision sur le lieu de travail.
- **La coopération étroite entre les trois partenaires de développement (LSPA, Delna et KNAB) donne de la crédibilité aux cours et garantit que les supports de cours sont bien complets.** Grâce à ce partenariat, les concepteurs sont en mesure d'élaborer des outils et des procédures qui ciblent mieux les domaines à risque recensés. La collaboration permet également de réduire les doubles emplois et d'harmoniser les stratégies de lutte contre la fraude et la corruption. Il convient de noter que le cours en ligne ne peut pas remplacer complètement les formations en présentiel; néanmoins, il facilitera considérablement la formation à la lutte contre la corruption de nombreux stagiaires (la demande de formation sur ce thème est forte dans le pays) et sera particulièrement efficace dans la formation des

participants moins expérimentés.

## Résultats

En octobre 2019, une enquête a été réalisée auprès des premiers participants au cours en ligne. **63 réponses ont été reçues en provenance de plusieurs** institutions publiques. Presque toutes les observations reçues de la part des utilisateurs étaient très positives (plusieurs commentaires positifs ont également été reçus en juin 2020). (Sur 10 points maximum):

- pertinence des thèmes du cours et de leur degré d'actualité: 8,9
- exhaustivité du contenu: 8,3
- application pratique du cours: 8,0

**De nombreux répondants ont souligné les aspects positifs suivants:**

- l'apprentissage en ligne est pratique pour l'utilisateur et prend beaucoup moins de temps que l'apprentissage en présentiel;
- l'exhaustivité des informations (par exemple, plus d'options pour se familiariser avec différentes données de recherche et avis d'experts; bonne qualité des données) fournies dans le cours;
- des fonctionnalités interactives et conviviales, ainsi qu'une brève réflexion sur les informations et des résumés succincts à la fin de chaque module de formation, facilitent une meilleure mémorisation des informations;
- la solution d'autoévaluation est très efficace.

La plupart des participants ont jugé positivement la qualité et la structure du cours, ainsi que les possibilités de renforcement des capacités qu'il offre. **Plusieurs participants à la formation ont proposé de transformer d'autres cours en présentiel dans un format d'apprentissage en ligne.**

## Facteurs clés de succès

L'intérêt de l'institution cible pour la gestion et la **connaissance des modalités de mise en œuvre des mesures organisationnelles** internes de lutte contre la corruption jouent un rôle important dans ce processus. Dans le domaine de l'éducation, l'objectif est de sensibiliser aux répercussions de la corruption et d'expliquer comment la prévenir et la combattre. À cette fin, il convient d'évaluer fréquemment les connaissances et la compréhension des fonctionnaires en matière de lutte contre la corruption et, sur la base des résultats obtenus, de mener des activités éducatives dans des domaines tels que la législation en matière de répression de la corruption.

Étapes clés qui contribuent à la réussite de la pratique:

- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de **relations publiques** qui permettra de promouvoir l'importance de la pratique auprès des institutions publiques et des fonctionnaires. L'objectif est d'encourager la participation au cours, car celle-ci n'est pas obligatoire;
- communication fréquente avec le public sur les cas de corruption détectés et les tendances générales, ainsi que sur les mesures prises pour prévenir et combattre la corruption.

## Difficultés rencontrées et enseignements tirés

**Aucun problème technique ou lié à l'utilisateur n'a été signalé en ce qui concerne le premier cours.** Tous les documents sont accessibles en ligne à partir d'un seul site. L'utilisation du cours en ligne ne nécessite pas d'autorisation [le lien vers le cours est diffusé auprès des institutions publiques (dont les municipalités) uniquement].

Enseignements tirés et adaptations apportées entre le premier cours en ligne et le second: poursuite de l'utilisation des méthodes efficaces du premier cours, par exemple les résumés succincts après les sous-thèmes, les autoévaluations, les exemples pratiques et les fonctionnalités interactives. Utilisation accrue des infographies, recommandations pratiques, résultats plus succincts des recherches effectuées. Suppression de l'«Assistant numérique» (un personnage expliquant comment utiliser le cours et clarifiant certaines questions) car certains utilisateurs l'ont jugé trop intrusif. Des clarifications et une assistance sont encore fournies, mais de manière différente. À la suite des commentaires de plusieurs **participants, une solution a été mise** en place pour obtenir des informations supplémentaires (par exemple, si un participant souhaite explorer un sujet plus en détail). En outre, la transition d'un sous-thème à un autre et la navigation au sein des chapitres ont été améliorées. Une plus grande attention a également été accordée à l'attrait visuel et à la perception intuitive du cours.

## Potentiel de transférabilité

Des cours en ligne similaires ont été mis en place sur plusieurs plateformes. À titre d'exemple, citons le cours en ligne sur les «conséquences sociales de la corruption, de la corruption dans les entreprises et de la corruption dans l'administration publique», lancé par **le bureau central polonais de lutte contre la corruption**, sur une plateforme spécifique en ligne, disponible en polonais et en anglais (<https://szkolenia-antykorupcyjne.edu.pl/>). Le **ministère suédois des affaires étrangères et le Global Advice Network** ont également élaboré un cours gratuit d'apprentissage en ligne dans le domaine de la lutte contre la corruption. Ce cours interactif vise à renforcer la sensibilisation dans les entreprises aux risques de corruption et propose des moyens d'atténuer ces risques. **Pour sa part, le ministère danois des affaires étrangères propose** un certain nombre de cours en ligne qui présentent un intérêt tant pour les partenaires internes qu'externes et qui sont disponibles gratuitement. Plus précisément, le cours en ligne sur la lutte **contre la corruption est** obligatoire pour tous les agents du ministère des affaires étrangères du Danemark à Copenhague et en mission à l'étranger, ainsi que pour les conseillers et les consultants employés par le ministère des affaires étrangères<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> <https://um.dk/en/about-us/e-learning/anti-corruption/>